

Importation des épices dans les colonies françaises

Encyclopédie méthodique – Agriculture, An IV – 1796.

ÉPICERIES par Alexandre Henri Tessier.

Première partie : *Histoire des importations*. (Pages 193-202)

Cet article de l'abbé Henri Tessier est une source incomparable de renseignements sur les épices, aussi nous en reproduisons l'essentiel concernant la partie historique, en deux textes séparés, à savoir ici l'*Histoire des importations*, et ailleurs la deuxième partie : *Progrès des arbres à Epicerie*. (=>Sans date n°15).

Nous reproduisons encore à part un bref extrait de la troisième partie qui traite de la *culture des arbres à épices*, extrait où l'abbé Tessier rapporte une *Note sur le raven-sara de Madagascar par Pierre Poivre*. (=>Sans date n°17).

Concernant Pierre Poivre, Tessier reproduit plusieurs erreurs de la *Notice* de Du Pont, mais incontestablement, c'est l'étude publiée au 18^e siècle, la mieux et la plus complètement renseignée sur la biographie de Poivre concernant son rôle dans la conquête des épices. Comme Tessier l'indique, il a été renseigné par Madame Poivre et il a consulté les archives administratives, ce qui lui a permis en particulier de connaître le récit autobiographique de Poivre *Relation abrégée des voyages ...*, texte qui ne sera publié par Henri Cordier qu'en 1918. De plus, l'auteur était au courant des événements les plus récents concernant la culture et l'exportation des épices puisqu'il était en correspondance suivie avec les diverses colonies, principalement à l'Isle de France avec Jean-Nicolas Céré.

Cet article sur les épices n'est pas le premier que ce membre éminent de l'Académie des Sciences ait produit sur ce sujet. Il avait précédemment publié :

- en juillet 1779 : *Mémoire sur l'importation du géoffrier des Moluques aux Isles de France, de Bourbon et de Séchelles, et de ces îles à Cayenne*. (Cf. Base. doc => Juillet 1779)
- en 1793 : *Mémoire sur l'importation et les progrès des arbres à épicerie dans les colonies françaises*. dans la publication *l'Histoire de l'Académie des Sciences* pour l'année 1789. (Sur Google)

EPICERIES

par Alexandre Henri Tessier

ON donne ce nom dans le commerce à une grande quantité de productions, étrangères pour la plupart, achetées & débitées par une classe de marchands qu'on appelle *Epiciers*. Sous cette dénomination sont comprises plus particulièrement plusieurs substances très-aromatiques, telles que le girofle, la muscade, la canelle, le poivre &c. L'habitude que les hommes se sont faits de les employer pour assaisonner leurs aliments, les rend précieuses & intéressantes. Je traiterai, surtout en détail, des deux premières sur lesquelles j'ai des renseignements étendus, qu'il est bon de consacrer dans l'Encyclopédie.

Avant les découvertes des Européens dans les deux Indes, les épiceries étaient connues en Europe ; mais l'usage en était borné. Nos pères mangeaient des aliments très-doux, on les assaisonnait en grande partie avec les aromates de leur pays. De hardis navigateurs ayant doublé le Cap-de-bonne-espérance, l'esprit mercantile trouva, au milieu des mers d'Asie, la patrie des Epiceries, dont l'Europe & l'Amérique voulurent ensuite partager la consommation.

On assure que dans le moyen âge les Chinois, qui avaient abordé par hasard aux Molucques, y remarquèrent le giroflier & le muscadier. Ils en portèrent dans les Indes les produits qui se répandirent de là dans la Perse & en Europe. Aux Chinois succéderent les Arabes dans la possession des Molucques, & à ceux-ci, les Portugais ; enfin vers l'an 1621 les Hollandais s'en emparèrent. Ils ne négligèrent rien pour s'approprier le commerce exclusif des Epiceries, comme les Espagnols se sont appropriés, depuis qu'ils ont conquis le Mexique, celui de la Cochenille fine. La culture du giroflier fût concentrée à Amboine, & celle du muscadier dans la petite île de Pulo-ai, une de celles de Banda. Par ordre des Hollandais on arracha tout ce qui croissait de ces arbres dans les autres parties de l'Archipel des Molucques ; ou du moins on essaya de n'en point laisser. Chaque année depuis ce tems les Gouverneurs d'Amboine & de Banda parcoururent toutes les îles & détruisent les arbres à Epicerie, qui semblent repousser exprès, pour entretenir leur sollicitude ; étrange effet de l'avidité d'une nation commerçante, qui veut enchaîner les bienfaits de la nature & la mettre sous sa dépendance.

Entre les nations, comme entre les particuliers, la rivalité ne s'éteint point que son objet ne soit rempli. Les Hollandais devaient s'attendre que tôt ou tard les autres puissances de l'Europe, dont les vaisseaux naviguaient dans les mers des Indes, chercheraient à partager un produit qui faisait la base de leur commerce & de leur propriété ⁽¹⁾. On va voir que la France a commencé à prouver que la surveillance la plus exacte était inutile quand on avait à lutter contre un grand intérêt.

C'est une leçon pour les Espagnols & pour tous les autres Peuples qui travailleront à soustraire aux autres des productions que la nature peut faire croître ailleurs. Je ne connais qu'une seule espèce d'exclusif qui brave toutes tes concurrences, c'est celle qui dépend du climat & de la nature du sol. Par exemple, aucune Nation ne peut imiter nos vins & nos eaux-de-vie.

Ce que j'ai à dire sur les importations des Epiceries dans les Colonies françaises, sera divisé en trois articles. Le premier contiendra l'historique ; le second les progrès ; & le troisième la culture & quelques détails de végétation & d'économie.

ARTICLE PREMIER

Histoire des importations.

Un de ces hommes rares, qui réfléchissent sur les choses véritablement utiles, & qui n'abandonnent point un projet jusqu'à ce qu'il soit exécuté, avait résolu de faire jouir la France, sa patrie, de la possession des arbres à Epicerie fine. Cet homme était M. Poivre, digne de nos regrêts, digne de l'estime des gens éclairés, digne de la reconnaissance publique. Un abrégé de ses voyages, pris des notes qui m'ont été communiquées par Madame Poivre, fera connaître l'origine de son plan & les moyens employés pour le faire réussir.

Ayant passé quatre années en Chine, il s'embarqua à Canton, en 1745, pour revenir en France. Il fut pris par les Anglais, qui l'emmenèrent à Batavia. En cinq mois de séjour, il étudia la conduite des Hollandais dans ce chef-lieu de leurs établissements ; il connut dans sa source le système de leur grand commerce, & remarqua que la richesse de leur compagnie était principalement fondée sur la propriété

⁽¹⁾ Cette idée, qui pouvait entrer dans l'esprit de plus d'une personne, a été singulièrement mise en avant par le Père Labat, en 1696, dans son nouveau Voyage aux Isles françaises de l'Amérique, pages 475, 476, 477, Tome III. [Edit. 1722] :

« A l'égard de Epiceries fines, dit-il, je suis persuadé qu'il n'est pas impossible de les cultiver dès qu'on voudra faire les dépenses nécessaires pour cela, & ne se rebuter pas, comme on fait ordinairement, lorsqu'on trouve des difficultés dans le commencement, & qu'on ne réussit pas du premier coup. »

« C'est un bruit commun à la Guadeloupe que quand les Hollandais chassés du Brésil y furent reçus ; un d'eux, plus curieux que les autres, y ait apporté un Muscadier qu'il avait mis en terre dans son habitation, où cet arbre profitait à merveille & aurait infailliblement apporté du fruit, qui aurait servi à multiplier son espèce, si un autre Hollandais, en ayant eu connaissance, & jaloux de ce que les Français allaient avoir le trésor pour lequel ceux de sa nation ont soutenu tant de guerres, & fait tant de dépenses, ne l'avait arraché pendant la nuit & brûlé. Quelque diligence que j'aie pu faire, je n'ai jamais pu savoir si cet Hollandais avait apporté cet arbre des Indes orientales, ou s'il l'avait fait venir de semence au Brésil. Quoi qu'il en soit, je ne crois pas qu'il fût impossible de gagner quelqu'un des gardiens des isles où le girofle & la muscade naissent pour en avoir quelques pieds, les cultiver pendant quelque temps à Mascareigne, ou dans les endroits où la Compagnie a des établissements & des Comptoirs, en étudiant la culture, puis en transporter l'espèce dans nos isles, où il serait aisé de lui trouver un terrain propre, soit par sa nature, soit par son exposition au soleil »

exclusive des Epiceries. Cette découverte le porta à des recherches sur les isles où elles croissent, sur le gouvernement que les Hollandais y ont établi, sur les précautions qu'ils prennent pour qu'on ne leur enlève pas ces précieux arbres, enfin sur la manière dont ils les cultivent & dont ils en récoltent les productions.

Jusqu'ici la curiosité d'un homme qui cherche à s'instruire pouvait être satisfaite ; mais le vœu du cœur de M. Poivre n'était pas rempli. Il voulait aller plus loin, & il y alla en effet. Il sut qu'Amboine & Banda n'étaient pas les seules isles qui produisaient le girofle & la muscade ; que plusieurs des autres isles qui en portaient étaient désertes ; que dans quelques unes de celles qui étaient peuplées il n'y avait pas de Hollandais ; qu'il était facile d'y aborder & d'y prendre des plants.

Il sortit de Batavia avec toutes ces connaissances & arriva à l'Isle de France en 1746. La Compagnie française des Indes en y formant un établissement n'avait eu en vue que de procurer une bonne relâche à ses vaisseaux qui allaient dans l'Inde. Elle avait en conséquence exigée de ses nouveaux Colons qu'ils s'appliquassent uniquement à élever des bestiaux & à cultiver des grains. M. Poivre la parcourut en observateur ; il y examina les productions spontanées, & trouva plusieurs de celles qui, suivant ce qu'il avait appris à Batavia, croissent dans les Molucques. Il y vit beaucoup de plantes aromatiques, & parmi elles le Raven-sara transporté de Madagascar, plein de parfum & d'aromat, quoique négligé & sans culture. Il en conclut qu'il ne manquait à cette isle que les épiceries fines ; conclusion qu'on pourrait regarder par plusieurs raisons comme précipitée. 1.° le rapport des Hollandais de Batavia pouvait être inexact ; 2.° il y a des plantes qui vivent sous diverses latitudes, tandis que d'autres ne peuvent vivre que sous certaines latitudes. On sait que les Molucques sont voisines de la ligne, & l'Isle de France par 20 degrés ; 3.° les plantes aromatiques, dans les latitudes où elles viennent, ont d'autant moins de parfum que la latitude est moins chaude. Ces observations que M. Poivre était bien en état de faire, ne devaient pas mettre obstacle à ses desseins ; car malgré toute leur force son plan n'en était pas moins bien conçu & pas moins utile. La proximité où l'isle de France est des Molucques rendait plus facile la transplantation des Epiceries. Il lui paraissait suffisant d'employer à leur culture au plus la 20^e partie du terrain & un petit nombre d'hommes. Le reste pouvait être consacré aux objets indiqués par la Compagnie des Indes : par ce moyen l'île ne cessait pas d'être une Colonie nourricière.

Le projet de M. Poivre fut communiqué d'abord à M. David, Gouverneur de l'Isle de France qui l'approuva. Il vint ensuite à Paris en faire part à la compagnie des Indes, celle-ci le pria de se charger de l'exécution. Il fit quelques difficultés ; mais au nom de la *Patrie*, qu'on prononça pour l'y engager, il accepta & repassa à l'Isle de France, où il arriva en mars 1749. De là il fit, pour des objets de commerce, un voyage à la Cochinchine, d'où il revint à l'Isle de France en avril 1750. Ce fut alors qu'il s'occupait très-sérieusement de procurer à la France les Epiceries fines.

Il avait d'abord pensé qu'en se rendant aux Philippines il pourrait obtenir ce qu'il désirait par la voie de Mindanao, qui n'est qu'à 60 lieues des Molucques. Il savait que malgré les Hollandais les Molucquois commercent avec les isles Espagnoles. Le Gouverneur de l'Isle de France ne put lui fournir un vaisseau pour les Philippines.

Il jugea qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de passer à la Chine, & de là à Manille sur un vaisseau de Macao ou sur un vaisseau Espagnol. En suivant cette idée il arriva à Manille le 25 mai 1751 : il y trouva son secret éventé. Un Gouverneur de l'Inde qui en était instruit, avait cherché à le prévenir, en promettant 2000 piastres, à qui remettrait à Manille 25 plants de muscadiers & autant de girofliers entre les mains de M. Cavallo, Soubrecargue d'un vaisseau expédié de Pondichery. M. Poivre retira la lettre qui contenait cette promesse, au moment où elle allait être remise à un Hollandais, capitaine d'un vaisseau de Batavia.

A Paris le secret n'avait pas été mieux gardé qu'à Pondichery. Il avait été divulgué par des personnes qui, par leurs places semblaient le plus obligées à le conserver.

M. Poivre avait fait beaucoup de recherches qui n'avaient présenté que des obstacles, lorsque dans la rivière de Manille il arriva quelques petites embarcations de Zébou, Mindanao & Bornéo. Un marchand Chinois, qui était sur l'une d'elles, avait 300 noix muscades bien fraîches. M. Poivre les acheta & les planta sur-le-champ : plusieurs germerent & sortirent de terre. Le 12 Février il se trouva en possession de 32 plants de muscadiers beaux & vigoureux.

La conquête des girofliers n'était pas aussi facile. En supposant que les Molucquois apportassent aux isles Espagnoles des cloux de girofle, c'était n'apporter que les boutons des fleurs, au lieu que les noix muscades sont les véritables fruits, capables de reproduire. Il n'y avait donc d'autre moyen que de se transporter dans les Molucques pour y prendre des plants ou des fruits de girofliers à maturité. Le prétexte d'un armement fait par les Espagnols contre les habitans de l'isle d'Yolo, arrêta à Manille toutes les embarcations des Molucques : il n'était pas possible d'en profiter.

Le Gouverneur de Manille, auquel M. Poivre confia son secret, lui permit d'y passer l'hiver, & de demander à l'Isle de France un bâtiment, à condition qu'il viendrait sous pavillon Asiatique, précaution qu'il croyait nécessaire pour ménager les Hollandais, capables de nuire à la Colonie des Philippines, s'ils avaient su qu'il eut favorisé un dessein contraire à leurs intérêts.

M. Poivre écrivit par deux occasions au Gouverneur de l'Isle de France ; il lui envoya quelques noix muscades, propres à être mises en terre, & un mémoire sur la manière de former un jardin & de le disposer pour la culture des Epiceries. Il informa aussi la Compagnie des Indes de ses démarches, & lui fit passer des montres de muscades qu'il avait acquises. MM. De Buffon & de Jussieu, auxquels M. de Machaut les remit, les reconnurent pour de vraies muscades, semblables à celles du commerce.

La direction de la Compagnie des Indes ne répondit pas.

M. Poivre, qui mettait le tems à profit en attendant des nouvelles de l'Isle de France, fit encore des recherches sur les Molucques. Il apprit la langue Malaise pour être en état de traiter directement avec les Molucquois ; il dressa une carte du pays plus exacte que celles des Hollandais ; il se procura deux bateaux espagnols qu'il arma sous le prétexte de les envoyer en course contre les insulaires d'Yolo. Son but était de les envoyer à la recherche des plants d'Epiceries, pour les avoir tout prêts, à l'arrivée de la frégate qu'il attendait de l'isle de France. Il comptait même s'embarquer sur un de ces bateaux. Mais le Gouverneur général pour les Espagnols s'y opposa, dans la crainte que les Hollandais n'en prissent de l'ombrage. Les bateaux partirent sans lui de Manille le premier mars 1752. La Mousson du Sud-ouest étant déclarée, quoique ce ne fut que le 17 juin, ils ne purent aller dans les Isles du Sud, qui était l'objet important. Tout ce que M. Poivre tira de cette expédition, ce fut des éclaircissements sur la navigation dans l'Archipel.

Ces difficultés ne le rebutèrent pas. Il profita d'une occasion qui pouvait servir son projet. Le Gouverneur de Sambuagan, établissement Espagnol, dans l'isle de Mendanao, venait de mourir. Il s'agissait de le faire remplacer par un homme sur lequel on put compter. M. Poivre parvint à faire nommer M. Oscotte auquel il s'était ouvert du projet, & qui avait fourni les deux bateaux. Il concerta avec lui les opérations qu'il s'était engagé de suivre. Rien n'était plus favorable que son poste, situé à la porte des Molucques & environnés d'insulaires qui ne subsistaient que par leur commerce dans l'Archipel.

Inutilement il attendit pendant 14 mois à Manille la frégate qu'il avait demandée à l'Isle de France. Le Gouverneur de cette isle n'ayant reçu que des ordres vagues de le seconder, & manquant de vaisseaux par les besoins le plus pressant, ne put lui en envoyer. Il éprouva un semblable refus de M. Dupleix, Gouverneur de Pondichéry, sous le prétexte que la Compagnie ne lui avait donné aucun ordre. Il ne put donc obtenir de ses concitoyens le faible secours, indispensable pour le succès de son entreprise. Dans cet abandon il résolut d'aller les chercher lui-même, & partit pour l'isle de France avec 19 plants de Muscadiers sains & vigoureux. Le navire sur lequel il s'embarqua était embarrassé d'une multitude de passagers de toute nation ; il n'avait ni galleries, ni chambre du conseil. Comment placer ses plants, comment les soigner & les dérober à la connaissance du Capitaine & à celle des passagers ? On se figure aisément son embarras. L'esprit qui porta M. Desclieux [Duclieux], chargé d'importer aux Isles d'Amérique des Plants de café, à se priver de l'eau nécessaire à sa boisson pour les arroser, ce même esprit inspira à M. Poivre les moyens de conserver ses muscadiers. Malgré ses soins il ne put en porter à Pondichéry que 12 en bon état. Il en perdit 7 encore dans cette relâche, n'ayant trouvé aucun secours. Il tenta d'obtenir de M. Dupleix quelque assistance, pour retourner à Manille suivre sa mission ; M. Dupleix fut constant dans son refus. N'ayant pu rien gagner il partit en Octobre 1753, pour se rendre à l'Isle de France, emportant avec lui trois de ses plants, & plaçant les deux autres sur un autre bâtiment qui avait la même destination.

A son arrivée, il ne trouva point de terrain disposé à recevoir ses plants, quoiqu'il eut écrit à la Compagnie des Indes.

Cherchant à pénétrer les causes des contradictions qu'il éprouvait, M. Poivre découvrit qu'une des principales était le changement de Directeur de la Compagnie. C'était M. David quand il était parti pour Manille. Celui qui le remplaçait, d'origine Hollandaise, désapprouvait ou contrequarrait tout ce qu'avait adopté son prédécesseur. M. Poivre en fut informé par un de ses amis. Désespéré des difficultés il voulait abandonner son entreprise. Mais l'amour de la patrie combatit quelque temps cette résolution & l'emporta. Il avait rempli une partie de sa mission en apportant à l'Isle de France des plants de muscadiers. Il ne restait plus à aquerir que les girofliers. Il avait dans le Gouverneur de Sambuagan un homme qui lui était dévoué, & qui peut être avait déjà travaillé efficacement pour lui. Ces idées & celle des avantages qu'il allait procurer à sa patrie, lui firent reprendre courage & mépriser les risques qu'il allait courir, soit de la part de la mer, soit de la part des Hollandais.

Il demanda à M Bouvet successeur par *intérim* de M. David, un vaisseau, quelque mauvais qu'il fut, uniquement dans l'intention de le porter à Manille où il espérait trouver des plants envoyés par M. Oscotte.

On lui donna la frégate la *Colombe* de 160 tonneaux; il s'y embarqua le premier mai 1754, ayant auparavant placé ses plants dans trois quartiers de l'isle qui lui parurent les plus convenables à leur culture. Sa traversée, qui n'aurait dû être que de deux mois, en dura trois à cause du mauvais état de son bâtiment qui ne marchait pas & faisait beaucoup d'eau : mais on n'avait pu lui en donner un meilleur.

A son arrivée à Manille il trouva un nouveau Gouverneur. La guerre était allumée entre les Espagnols & les Insulaires de Mendanao, & par consequent la communication se trouvait coupée entre Manille & les Isles méridionales de l'Archipel des Molucques. Point de nouvelles de M. Oscotte, Gouverneur de Sambuagan. Il se détermina à y passer.

Un mauvais bâtiment, qui coulait bas d'eau dans le port même, un faible équipage, composé de 8 blancs & de 22 Larscars, dont 15 avaient déserté à Manille, la nécessité de charger la frégate d'objets utiles pour le compte de la Compagnie qu'il fallait dédomager des frais de l'armement, ce qui devait encor diminuer sa marche, la crainte que les Hollandais apprenant le but de l'expédition ne s'emparassent du bâtiment hors d'état de se défendre, sans espoir de réclamation de la part de la compagnie des Indes, toutes ces considérations qui se présentaient à son esprit, ne purent ralentir sa résolution. Il répara la frégate, recouvra trois de ses déserteurs, remplaça les autres par des Indiens, & quitta Manille le 22 janvier 1755.

Il côtoya les Phillipines jusqu'à Mindanao, & mouilla le 2 février à l'entrée du port de Caldeira & le 6 dans la rade de Sambuagan. M. Oscotte lui apprit que pour n'être pas venu plutôt à Manille, il avait manqué la plus belle occasion du monde. En janvier 1754 deux embarcations Moluquoises étaient entrées dans la rade de Sambuagan, ayant à bord 16 quintaux de girofle dont la moitié étaient des fruits, & environ 12 quintaux de noix muscades. M. Poivre aurait pu traiter avec les conducteurs des embarcations & être conduit par eux, à l'insu des Hollandais, dans les lieux où ils recueillent les Epiceries. Il eut profité de cette heureuse circonstance si on lut avait envoyé de l'Isle de France la frégate qu'il avait demandée ou si M. Dupleix eut voulu à Pondichéry lui donner le secours qu'il avait sollicité.

Le moment était passé & les regrets superflus. Les apparences d'un arrangement entre les Espagnols & les Insulaires de Mendanao donnaient encore un peu d'espoir. Mais la violence des courants ne permit pas au vaisseau de rester dans la rade. Il y avait déjà perdu une ancre & rompu un câble. Cet événement le détermina à faire route vers l'isle de Meao, dont il fut aussi forcé de s'écarter : avec un bon bâtiment il eut résisté par tout.

Ne pouvant faire mieux il poursuivit son voyage, reconnut la côte orientale de Celèbes, donna dans le détroit de Xulla, très dangereux, côtoya Celèbes & Bulton & tenta en vain de traiter avec les habitants qui prîrent la frégate pour un bâtiment des Hollandais avec lesquels ils étaient en guerre. A la pointe de Bulton il rencontra un vaisseau de cette nation, auquel il eut le bonheur d'échapper. Ce fut alors qu'il découvrit un complot formé par un Chirurgien de son bord. Ce perfide devait enlever le canot & aller à Batavia révéler le secret du voyage.

Après avoir passé encore entre plusieurs isles M. Poivre mouilla dans la rade de Liffao, principal établissement des Portugais sur l'isle de Timor. Le Gouverneur & les gens du lieu lui firent tout

l'accueil qu'il pouvait désirer. Il y trouva des muscadiers d'une espèce inférieure à ceux qu'il avait importé lors de son premier voyage à Manille ; cependant il en emporta onze.

Le Gouverneur de Timor ayant autant de facilité que celui du Sambuagan, pour procurer des plants d'Epicerie des Moluques, puisque tous les jours il venait dans sa rade des Macassars, bons navigateurs, qui connaissent tout l'Archipel ; M. Poivre le sonda, le mit dans ses intérêts & fit alliance avec lui, au nom de la Compagnie. C'était s'assurer les moyens de réussir, dans le Sud, comme il avait réussi dans le Nord.

Peu satisfait d'une expédition, si contrariée, il fut de retour à l'Isle de France, le 8 Juin 1755. Il apportait avec lui des plants de Cacaoyers, des Rimas ou arbres à pain, dont se nourrissent les habitans des Isles Mariannes, &c. Il présenta au conseil de la Colonie de vraies noix muscades & des fruits de Girofliers, qu'il avait reçus à Sambuagan ; c'était annoncer la possibilité d'en avoir en état d'être plantés. Il remit aussi un plant de Muscadier, de l'espèce de Timor, le seul des onze, qu'il eut conservé & une noix germée.

Sa première attention fut de s'informer des Muscadiers de son premier voyage, & qu'il avait placés dans trois endroits différens de l'isle. Il eut la douleur d'apprendre qu'ils étaient tous péris d'une mort peu naturelle.

Pour comble de malheur le nouveau Gouverneur lui déclara qu'il ne pourrait lui donner aucun secours, pour suivre son projet, parce que la Compagnie ne lui avait pas donné d'ordres. Il résolut & obtint la permission d'aller en solliciter lui-même, malgré la guerre entre la France & l'Angleterre.

Avant de quitter l'isle il proposa de nouveau au Commandant de prendre quelques mesures dans le cas, où les Gouverneurs de Sambuagan & de Timor donneraient avis d'une acquisition de plants d'Epicerie, suivant les traités faits avec eux, au nom de la Compagnie. Le Commandant déclara que dans ce cas même, il ne pourrait envoyer un vaisseau, ni aux Philippines, ni à Timor, n'ayant pas l'agrément de la Compagnie.

M. Poivre partit de l'Isle de France le 26 avril 1756 sur le vaisseau le *Pondichery* ; il passa à Madagascar & faisant route pour France, il fut pris par les anglais, conduit à Cox en Irlande, d'où il revint dans sa patrie, le 22 avril 1757.

Par tous les faits, que je viens de rapporter, on voit combien son projet de [*un mot absent*] éprouva de difficultés, on voit que les plus grandes sont venues de la part de la Compagnie des Indes, à laquelle cependant il importait le plus qu'il fut exécuté, puisqu'il tendait à augmenter ses profits, aux dépens de la Compagnie hollandaise. Tout homme, qui aurait eu moins de caractère, que M. Poivre y aurait renoncé ; mais les avantages, qui devait en resulter pour la France, étaient fortement imprimés dans sa tête et il ne les perdait pas de vue.

Pendant son séjour à Paris il donna à la Compagnie, sur divers objets de commerce, des conseils si sages, qu'ils lui méritèrent toute sa confiance. Elle le pria d'aller à l'Isle de France, en qualité d'Intendant de la Colonie. D'abord il eut de la peine à rentrer dans la carrière des dangers & des contradictions. Cependant il accepta, dans l'intention de se rendre utile & de reprendre son projet. Il débarqua à l'Isle de France en 1767.

Par une lettre qu'il écrivait au ministre de la marine, il paraît qu'en 1768 il avait envoyé, pour sonder le terrain, M. M. de Tremigon, lieutenant de vaisseau & Provost, écrivain. Mais les indiscretions de M. Dumas, ayant découragé M. de Tremigon, des opérations, commencées à Queda, n'eurent aucun succès.

Une seconde expédition suivit de près la première, & une troisième se fit bientôt après. Je rendrai compte de l'une & de l'autre, ayant eu dans les mains les pièces originales, tirées des bureaux de la marine.

M. de Tremigon partit de l'Isle-de-France avec M. Provost le 17 Mai 1769 sur la corvette *le vigilant*. Il fut joint à Achem par le bateau *l'étoile du matin*, commandé par M. d Etchevri. Ils se rendirent à Queda, d'où la Mousson, qui s'avançait les força de s'éloigner sans attendre l'arrivée des Bonguis, qui avaient promis des plants d'Epicerie ; M. Provost n'en trouva pas davantage à Sambuagan. Il prit dans ces deux endroits des mesures, pour une autre expédition, en cas que celle-ci manquât. Des Philippines il passa aux Molucques, se rendit à Yolo, dont le Sultan, qui aimait M. Poivre, lui fit à cause de lui, un

accueil favorable. D'Yolo il alla à Miao, isle voisine de Ternate. Après trois jours de recherches infructueuses, il continua sa route à Ceram & à Timor, suivant ses instructions. Le conseil ayant décidé qu'il était impossible d'aller à Ceram & à Timor, pour s'y arrêter, la saison étant très-avancée, les deux bâtiments se séparèrent. M. de Tremigon gagna Timor & de là l'Isle-de-France, où il apporta quelques plants de muscadiers du pays, d'une espèce longue. M. Poivre en avait aussi rapporté.

M. Provost étant alors sur le bateau *l'étoile du matin*, alla à Ceram, où il y avait plus d'espérance de réussir. Il y trouva un vieux soldat français, établi depuis 30 ans, qui lui donna à emmener son fils, né sous le girofle & la muscade ; c'était une précieuse acquisition. On conseilla à M. Provost d'aller à Geby, pour y être à portée de Patany, de Maba & de Weda, lieux tout remplis d'Epicerie. Les habitans avaient secoué le joug des Hollandais. L'horreur qu'ils ont pour ces derniers, qu'ils regardent comme des tyrans, leur en inspire pour tous les Européens. Avec de la douceur M. Provost les gagna, au point qu'ils risquèrent leur vie, pour aller chercher à Patany, situé dans l'Isle de Gilolo, des plants de muscade & de girofle, dont ils chargèrent leurs pirogues.

Le Roi de Patany, indigné de cet enlèvement, fait sans sa permission, envoya une petite flotte, pour punir les habitans de Geby. M. Provost parvint à apaiser l'Ambassadeur ; il vit le Prince, que des carresses & des présens satisfirent complètement. Il accorda le pardon des habitans de Geby & donna l'espérance de pouvoir y faire une autre expédition. Il voulut avoir un pavillon Français & parut fâché du départ de M. Provost, qui eut lieu le 14 Avril.

Pour éviter toute rencontre, M. Provost avait fait un projet de route que le mauvais tems ne lui permit pas d'exécuter. Etant encore dans le détroit de Bouton, il trouva 5 bâtiments Hollandais, armés en guerre, qu'il ne put éviter. Deux Officiers qui le visitèrent, ne s'apercevant pas qu'il avait des plants d'Epicerie, retournèrent à leurs vaisseaux. Le danger qu'il avait couru, détermina M. Provost, à passer par le détroit de Combave. Il en sortit heureusement & arriva à l'Isle-de-France le 25 Juin 1770, avec une grande quantité de plants & de graines des deux Epicerie fines.

M. Commerson, botaniste & naturaliste très-connu, qui avait fait avec M. de Bougainville, le voyage autour du monde, était alors à l'Isle de France, où M. Poivre l'avait retenu. Il fut prié de vérifier les plants & les graines apportés de l'expédition.

Il y avait, 1.° 450 jeunes plants de muscadiers, hauts depuis 6 pouces, jusqu'à un pied & demi, tous très-verts & bien bourgeonnés.

2.° Dix mille noix muscades, déposées dans de la terre sablonneuse, immédiatement après avoir été cueillies sur les muscadiers, au moment de leur maturité. Toutes étaient bien germées & propres à être mises en terre. Il y en avait plusieurs, encore couvertes de leur *macis*, qui avait son arôme.

3.° Deux cents noix muscades altérées & incapables de germer. Elles avaient fermenté dans la cale du vaisseau.

4.° Quelques pieds du muscadier, à feuilles grandes, larges, épaisses & à fruit long, faiblement épicé, afin de servir d'objet de comparaison.

5.° Soixante-dix plants de girofliers, la plupart bien verts & bien frais.

6.° Une très-grande quantité de baies ou fruits de girofliers, déposées dans du sable, la plupart germées, quelques-unes même ayant poussé leurs feuilles seminales.

M. Poivre, dont la jouissance est facile à concevoir, informa le Ministre de la Marine de cette riche cargaison. Il rendit justice à MM. de Tremigon & D'Etchevry. Le premier, dépositaire du secret, dans toutes les escales où ses opérations l'avaient forcé de relâcher, s'était montré avec toute la capacité, & toute la distinction possibles. L'autre, qui avait affronté tous les dangers de l'expédition, était un hardi navigateur, puisque pour aller de France à l'Isle-de-France, il avait doublé le Cap-de-bonne-espérance dans un bateau de moins de 80 tonneaux, y ayant embarqué sa femme & tous ses enfans.

Les plants de muscadiers poussaient avec vigueur ; quelques noix muscades avaient germé dans différents quartiers de l'Isle. Aucun des plants de girofliers importés ne donnait signe de vie, une vingtaine de graines avaient levé & avaient 8 ou 10 feuilles, qui promettaient une belle végétation ; mais la marche des girofliers était trop lente, au gré de l'impatience de M. Poivre. Il fallait 7 à 8 ans avant qu'ils rapportassent des fruits dont on pût faire des semis. Il se proposa de renvoyer M. Provost aux Molucques pour rapporter une quantité suffisante de plant & de graines de girofliers. Il voullait trans-

planter quelques-uns des plants de cette dernière expédition aux Isles de l'amirauté ou des trois frères, situées à quatre degrés Sud de la ligne, même distance que Banda. L'auteur d'une note, mise sur la lettre de M. Poivre au ministre, observe que les Isles de l'Amirauté étant désertes, y introduire les Epiceries, eût été les livrer aux étrangers & les mettre à portée de partager avec nous cette richesse. C'eût été au moins enlever l'exclusif aux Hollandais.

Pour tenter un nouveau voyage, il fallait l'attache de M. le Chevalier Desroches, Gouverneur de l'Isle de France & de Bourbon. M Poivre, alors Intendant, l'obtint avec peine, ou du moins le Gouverneur dans une lettre au ministre, en date du 25 Juin 1771, fait entendre que c'est un acte de complaisance de sa part. Il consentit à ce que M. Provost retournât aux Molucques sur la flûte du roi, *L'Isle France*, commandée par M. de Coetivi, enseigne de vaisseau, accompagnée de la corvette *Le Nécessaire*, que commandait M. Cordé, Officier de vaisseau de la compagnie. L'expédition fût faite principalement pour aller à Manille chercher des vivres & des agrais de marine chez les Espagnols. Celui qui la conduisait, avait ordre de revenir par les Molucques pour en rapporter des plants de girofliers & de muscadiers.

On ne sait pourquoi M. Desroches avait cherché à traverser ce second voyage. M. Poivre s'en est plaint avec amertume. La crainte de déplaire aux Hollandais sans doute avait beaucoup de part. On lui reprochait d'avoir fait dire au Gouverneur Espagnol des Philippines que M. Provost était un homme sans aveu, d'avoir instruit les chefs du Cap-de-bonne- espérance du but de l'expédition, afin qu'on le fût à Batavia, enfin, d'avoir gardé quelque tems les instructions signées & données par l'Intendant à MM. de Coetivi & Provost, & de ne les avoir rendues qu'après les avoir copiées. Parmi ces griefs les premiers, s'ils étaient vrais, supposeraient de la méchanceté. On ne voit dans le dernier que la conduite d'un homme timide & qui n'est pas persuadé de l'importance de l'expédition.

Quoiqu'il en soit, MM. De Coetivi & Provost partirent de l'Isle-de-France le 25 juin 1771, pour se rendre à Manille. Ils quittèrent cette dernière isle le 29 Décembre suivant, passèrent au travers des Philippines & des Molucques, & relâchèrent à Geby. Ils y prirent une quantité considérable de plants & de graines de girofliers, & de muscadiers, ne négligeant aucune précaution, pour en assurer la conservation. Partis de Geby le 8 Avril 1772, ils furent de retour à l'Isle-de- France, M. de Coetivi le 4, & M.Cordé le 6 Juin.

M. Provost pria le Gouverneur général & l'Intendant de faire constater par un procès-verbal, l'état de sa cargaison.

Cette fois, comme la première, M. Commerson examina ce que les deux bâtimens avaient apportés. Il trouva 1°, dans 36 caisses, ouvertes par en haut, mais défendues par des treillis & grillages bien faits, 500 plants de girofliers & 28 de muscadiers, dont 50 de deux à deux pieds & demi de hauteur, tous de la plus belle végétation, 100 d'un pied & demi aussi très-beaux & les autres, d'un pied & au-dessous. 2° Dans des caisses fermées & enveloppées de toile gaudronnée, 500 plants tant de girofliers que de muscadiers, posés entre deux lits de terre. Presque tous avait péri, parce qu'on les avait privé d'air. 4° De 12 à 13.000 noix muscades, dont la moitié était pourrie & l'autre bien germée dans des barriques ou tierçons, fermés & remplis, comme les caisses, de terre du pays. Il y avait aussi quelques graines de giroflier mêlées avec les muscades, mais en moindre nombre. Par récapitulation des articles, ce second envoi était aussi riche en girofliers que le premier l'avait été en muscadiers.

M. Poivre avait placé les premiers plants en pépinière dans son jardin ; à l'arrivée des seconds, ils avaient déjà fait des progrès, qui donnaient la plus belle espérance ; on en avait distribué aux habitans de l'Isle-de-France & de Bourbon ; ils n'avaient pas eu le succes qu'on devait attendre de l'intelligence des cultivateurs. On en avait envoyé aux Seychelles, situés à la même latitude que Banda.

L'antipathie de M. Desroches pour l'importation des Epiceries éclata encore davantage, à l'arrivée de M. Provost. Il ne voulut point signer le procès-verbal, quoiqu'il fut invité à se trouver à l'ouverture des caisses. Il écrivit plusieurs fois au ministre pour declamer contre l'appareil qu'on y avait mis ; il lui envoya copie d'une lettre de Batavia à Pondichéry, quoiqu'elle n'eût aucun rapport avec les expé-

ditions. ⁽²⁾ Il prouva que la crainte de déplaire aux Hollandais le tourmentait plus qu'il n'était animé du desir d'enrichir la France.

Il était de la justice de M. Poivre de faire connaître les services de M. Provost, qui avait présidé aux deux importations. Il s'en acquitta avec beaucoup d'intérêt dans une lettre au ministre, du 15 Juillet 1772.

M. Provost alla en France. Il porta à l'Académie des Sciences, de la part de M. Poivre, des branches & des fruits de girofliers, & trois sortes de muscades, appelées en Malais *palapa-rampnan* & *palalaki paramnan*, & *palalaki laki*, récemment importés aux Isles de France, de Bourbon & de Seychelles. MM. de Jussieu & Adanson, nommés Commissaires pour les examiner, prononcèrent que les branches & les fruits, du giroflier, qu'on leur présentait, appartenaient au vrai giroflier, & que parmi les muscades, les deux premières étaient les muscades du commerce. Leur rapport est du 17 Février 1773.

A cette époque M. Poivre remplacé par M. Maillart-Dumesle, revint en France & se fixa dans une maison de campagne près de Lyon, où il vécut simple, mais honoré de l'estime publique, que ses vertus douces, son ardent amour du bien & les vues profondes lui avaient méritée. Une famille intéressante rendit les dernières années de sa vie, aussi paisibles & aussi heureuses qu'elles pouvaient l'être. La récompense du sage est le bonheur, qu'il trouve dans son intérieur. Il mourut au commencement de 1786. ⁽³⁾

Telle a été la marche suivie pour importer les arbres à Epicerie fine, c'est-à-dire, le giroflier & le muscadier, dans nos Colonies d'Afrique & d'Amérique. On a eu moins de peine à y introduire le canellier & le poivrier, parce qu'ils croissaient dans un pays, d'un abord plus facile & plus à portée de nos possessions.

Toute la canelle, que les Hollandais fournissaient aux deux Mondes, se récoltait dans l'Isle de Ceylan, sur les bords de la mer, depuis Negambo jusqu'à Gallieres, dans un espace de 14 lieues. C'est là qu'ils avaient resserré la culture de ce qu'il leur en fallait pour leur commerce, n'en laissant point dans d'autres endroits. On croit qu'ils en vendaient 600,000 pesant à l'Europe & à-peu-près autant dans les Indes. Il s'en consomme beaucoup à l'Amérique, & sur-tout dans le Pérou pour le chocolat, dont les Espagnols ne peuvent se passer.

Suivant M. Fusée-Aublet, nous devons les arbres de la vraie canelle aux soins de M. le Commandeur de Godeheu & aux ordres de M. son frère directeur de la Compagnie des Indes, & Commandant-général de nos établissemens dans cette partie. Ils n'épargnèrent rien pour enrichir la France de ces intéressans végétaux M. Porché, Commandant à Mahé, procura par Carical, plusieurs baies de canellier tirées de Ceylan même. Une partie fut cultivée dans le jardin de Pondichéry, par M. Bordier, médecin. Le reste fut envoyé à l'Isle de France & confié par M. Delalonde, capitaine de vaisseau, à M. Fusée-Aublet. La caisse contenait cinq baies, dont le germe sortait de terre. M. Aublet les fit transplanter dans le jardin du *Réduit* ⁽⁴⁾ où ils fleurirent & donnèrent cinq ans après une grande quantité de baies ; elles ont formé des plans, qu'on a répandu dans l'isle : on a même, d'après M. Aublet, fait passer de ces baies en France, où elles ont levé & fourni du plant, qui a été envoyé à Cayenne, comme le plant du café a été porté de Paris aux Antilles, par M. Desclieux.

Timor, Java, & Mandanao produisent une fausse canelle, inférieure même à la fausse canelle du Malabar. Elle y est très-abondante & tellement répandue que les Hollandais ont renoncé à l'extirper. Lors de leur prépondérance, ils exigeaient des Souverains du pays, qu'ils n'en dépouillassent pas les arbres ; mais on les trompait & on les trompe encore davantage, depuis que leur puissance a diminué, & depuis qu'ils ont augmenté le prix de la canelle de Ceylan. Ce commerce est tout entier dans les mains des Anglais.

On serait tenté de croire que le canellier est naturel à l'Amérique, comme à l'Asie, ou qu'il a été porté très-anciennement à l'Amérique. M. Godet de Brois, Conseiller au Conseil supérieur de la Gouade-

⁽²⁾ Cette lettre portait une défense d'importer, à compter du commencement de 1772, à Batavia sur la rade, au détroit Sunda, à Batan, Cheibou & le long de tout Java, aucunes toiles ni étoffes de soie de l'Occident des Indes. Défense aux vaisseaux de se réparer dans lesdits endroits, & d'y chercher des effets d'équipage.

⁽³⁾ M. Poivre a publié un petit ouvrage intitulé : *voyages d'un philosophe*. Cet écrit respire l'observateur le plus attentif sur les objets qui peuvent procurer aux hommes des jouissances raisonnables.

⁽⁴⁾ C'est le jardin du Gouvernement.

loupe, écrivait de cette Isle à M. Bernard De Jussieu, en 1755, que son père possédait depuis long tems, & avait multiplié des canelliers. A la vérité, il n'avait pas tiré de leur écorce une canelle aussi bonne & aussi belle que celle de Ceylan, mais elle en approchait beaucoup, & la différence pouvait venir de l'époque où on la recueillait, & de la préparation qu'elle recevait. La racine & les feuilles exhalaient le camphre, le plus pur.

M. de la Luzerne étant gouverneur de Saint-Domingue, trouva chez un Colon un superbe canellier, que ses connaissances en botanique lui firent découvrir. Le Colon était persuadé que cet arbre venait de l'Asie ; mais personne ne pouvait se rappeler depuis quel tems il était à Saint-Domingue.

Dans l'Histoire naturelle des Antilles par de Rochefert, imprimée en 1667, le canellier est indiqué comme arbre commun à toutes ces isles. Celui qu'on y rencontre, a l'écorce aromatique ; il ressemble à un laurier par son odeur & par sa verdure perpétuelle ; on l'emploie dans le pays pour débarrasser l'estomac des humeurs pituiteuses & gluantes : tout annonce donc un canellier, mais est-ce le vrai canellier ?

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne diffère de celui du Levant, c'est-à-dire, de celui de Ceylan, que parce que l'écorce cachée, sous une peau cendrée, est plus épaisse & d'une couleur plus blanche ; sa saveur est aussi plus âcre & plus mordicante ; ce qui peut dépendre de la grosseur des arbres.

On retrouve les mêmes idées dans les nouveaux Voyages aux Isles Françaises d'Amérique du Père Labat, en 1696. Les canelliers y étaient seulement plus grands & plus gros, parce qu'ils y étaient fort anciens. Leur écorce, épaisse par cette raison, avait une odeur & un goût de girofle ; ce qui fait que les Italiens, auxquels les Portugais en envoyaient une quantité considérable, pour la réduire en poudre & en faire une épicerie douce, la nommaient *Canelle giroflée*.

Les Portugais ont un grand nombre de canelliers au Brésil, soit qu'ils en aient apporté avec eux, lorsqu'ils furent obligés d'abandonner l'isle de Ceylan, soit qu'ils l'aient tiré de Malabar, ou de la Chine, ou de la Cochinchine, des isles de Timor et de Mandanao, car cet arbre se trouve dans une infinité d'endroits.

De tous ces faits on peut inférer que le canellier s'acclimate facilement, dans bien des pays différens ; qu'il y ait plusieurs espèces ou diverses variétés, c'est à la Botanique à le décider. Il suffit que maintenant dans presque toutes nos Colonies, nous possédions des canelliers, quand bien même ils n'auraient pas la qualité de la meilleure espèce de Ceylan ; c'est toujours un grand avantage, qui nous met à portée de nous passer de l'étranger pour cet objet.

Aucune des Epiceries, dont j'ai parlé, n'est aussi employée que le poivre. L'arbrisseau qui le produit croît à Java, à Sumatra & à Ceylan ; mais plus particulièrement sur la côte de Malabar. Tous les ans on en enlève dix millions pesant, à dix sols la livre, c'est un objet de cinq millions. L'exportation du poivre, qui fut autrefois toute entière entre les mains des Portugais, est partagée aujourd'hui entre les Hollandais, les Anglais & les Français.

En 1787, le vrai poivrier, répandu dans les isles Hollandaises & Anglaises, n'existait pas encore à l'Isle de France. On n'y avait que l'individu mâle, du poivrier sauvage, indigène à l'Isle de France, à Bourbon & à Madagascar. Cet arbre ne fructifiait pas parce que, comme le muscadier, il était dioïque & qu'on n'avait pas l'individu femelle.

M. Ceré assure que le poivrier sauvage de Mahé sur la côte Malabar, a également besoin du concours des deux sexes, tandis que le poivrier vrai, le poivrier aromatique de Mahé était hermaphrodite. L'ignorance où l'on a été à l'Isle de France sur ce point de botanique, a fait perdre beaucoup de tems & a fait retarder nos jouissances de 30 ans. M. Ceré malheureusement ne s'en aperçut que tard. Néanmoins sa découverte sera très-utile à sa patrie.

M. Aublet attribue à M. de la Bourdonnais la première importation du poivre de Mahé à l'Isle de France. En homme de génie, la Bourdonnais en avait senti l'importance. Mais y importât-on alors le vrai poivrier, ou le poivrier sauvage, ou l'un & l'autre ? Ce qu'il y a de certain, c'est que le poivrier, qui était à l'Isle de France, lors du séjour de M. Aublet, ne donnait aucun fruit ; c'était donc ou le mâle ou la femelle ; tandis que d'après M. Ceré, celui qu'on en exporta pour Cayenne en 1783, était hermaphrodite. Il est vraisemblable que M. de la Bourdonnais fit apporter les deux de Mahé.

Outre les quatre Epiceries, dont j'ai parlé, il y en a trois autres, de peu d'importance, si on les compare aux précédentes. Ce sont, 1.° l'écorce de winter, *Drymis forsteri*, de la famille des Magnoliers ; 2° le gingembre , *Amorum gingiber*, Li. 3.° *Le Raven-tsara*, ou feuille boune, *Agathophyllum*, Juss. Un pays, qui posséderait une seule de celle-ci, & qui ne voudrait tirer aucune des premières de l'étranger, aurait un aromate suffisant, pour assaisonner ses alimens.

L'infériorité de ces Epiceries a fait négliger le soin d'importer les arbres & les plantes qui les produisent, au-delà du pays où ils croissent naturellement. *Le Raven-tsara*, dont la patrie est Madagascar, a été cependant cultivé avec attention à l'Isle de France, parce que M. Poivre croyait qu'on en pourrait tirer parti.

===== Fin de la première partie de l'article sur les Epiceries =====

Suite sur la base documentaire => Sans date n°15